



*Centre d'Etudes et d'Expérimentation  
en Mécanisation Agricole et Technologie alimentaire*

PROGRAMME RÉGIONAL DE PROMOTION DES CÉRÉALES LOCALES AU SAHEL -  
PROCELOS

PROGRAMME D'ÉTUDES "ÉCHANGES, POLITIQUES AGRICOLES ET DYNAMIQUES DES  
ESPACES RÉGIONAUX EN AFRIQUE DE L'OUEST

PREMIERE CARACTERISATION DES REGIMES ALIMENTAIRES  
DU SOUS ESPACE OUEST

(Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal)

et

ANALYSE DU COMPORTEMENT DES CONSOMMATEURS

Nicolas BRICAS

CIRAD/CEEMAT/Division Génie et Technologie Alimentaire  
Laboratoire "Systèmes Techniques et Science de la Consommation"

73, rue Jean-François Breton, 34000 Montpellier  
Tél : 67 61 57 00; Fax : 67 61 12 23; Telex : 485 221 F

décembre 1990

## AVANT PROPOS

La présente note constitue une brève synthèse des travaux du CEEMAT/GTA<sup>1</sup> entrepris depuis 1989 sur l'évolution de la consommation alimentaire dans les pays du Sahel. Ces travaux sont réalisés à la demande du Club du Sahel (OCDE) et du CILSS dans le cadre du Programme Régional de Promotion des Céréales Locales au Sahel, PROCELOS.

La présente note est destinée à s'insérer dans le rapport :

*"Echanges céréaliers et politique agricole dans le sous-espace ouest (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal); quelle dynamique régionale ?, INRA Montpellier, IRAM Paris, UNB Cotonou, à paraître en janvier 1991.*

Ce rapport constitue une synthèse des différents travaux pilotés par l'équipe INRA-IRAM-UNB et menés par ces trois institutions et divers partenaires dans le cadre du programme d'études : "Echanges, politiques agricoles et dynamiques des espaces régionaux en Afrique de l'Ouest". Ce programme s'inscrit dans les perspectives tracées par le Séminaire CILSS/Club du Sahel de Lomé (novembre 1989) sur les espaces céréaliers régionaux en Afrique de l'Ouest.

Son objectif est de contribuer à la définition de politiques régionales visant à :

- intensifier les échanges basés sur les complémentarités entre les agricultures des pays d'Afrique de l'Ouest,
- et à assurer une meilleure cohérence des politiques agricoles nationales,

pour créer un environnement plus favorable au développement des productions agricoles.

La méthode utilisée combine collecte/croisement des données existantes avec observations de terrain sur les pratiques des acteurs et les politiques économiques.

La partie confiée au CEEMAT/GTA concerne la caractérisation des régimes alimentaires du sous-espace ouest (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal) et le comportement des transformateurs de céréales et des consommateurs.

---

<sup>1</sup>Laboratoire "Systèmes Techniques et Science de la Consommation"

## I. PREMIERE CARACTERISATION DES REGIMES ALIMENTAIRES DU SOUS-ESPACE

Dans l'état actuel des informations disponibles, l'étude quantifiée des principaux régimes alimentaires des habitants du sous espace s'avère difficile, voire impossible, même si l'on se restreint au cas des céréales. En effet, les enquêtes consommation réalisées dans le sous espace sont trop peu nombreuses et trop disparates (notamment du point de vue des méthodes mises en oeuvre) pour autoriser l'extrapolation de leurs résultats <sup>1</sup>.

Dans ce contexte, il a paru plus réaliste d'élaborer une carte présentant de manière qualitative les différents régimes alimentaires. Celle-ci a été élaborée en regroupant plusieurs types de données :

- la moyenne, sur plusieurs années, de la production céréalière par habitant et par région administrative. Ne tenant pas compte des flux d'importation et d'exportation de chaque région, ces données n'indiquent en aucun cas une disponibilité céréalière apparente. Cependant, elles permettent de se rendre compte de l'importance relative des productions par habitant, qui, en toute hypothèse, devrait se retrouver au niveau de la consommation ;
- au Sénégal et en Mauritanie, la répartition des importations de riz par région administrative. Ces données, qui présentent les mêmes limites que les précédentes, permettent d'estimer le degré de pénétration du riz dans les régions rurales ;
- les résultats, représentés cartographiquement, des enquêtes consommation disponibles <sup>2</sup>. Confrontés aux deux premiers types de données, ces résultats permettent de caractériser les régimes alimentaires de certaines zones au sein des régions administratives et aussi d'établir une première estimation du poids des zones urbaines ;
- diverses estimations des disponibilités apparentes fournies par différentes études sur les filières alimentaires et par des enquêtes sur les marchés frontaliers.

---

<sup>1</sup>voir BRICAS, SAUVINET (1989) .

<sup>2</sup>voir ALEXANDRE (1990), Cette source d'information ne concerne pas la Guinée et la Guinée Bissau, pays pour lesquels aucune enquête de consommation n'a été identifiée.



A partir de la confrontation de ces différentes informations, la carte n°1 indique les noms des principales bases alimentaires, selon leur importance hiérarchique. Ces noms en majuscule indiquent le ou les produits très majoritairement consommés (plus de 70 % des bases de la ration type). Les produits indiqués en minuscule sont présents dans la ration en faible proportion (moins de 20 % environ) ou constituent une part plus importante de la ration mais seulement pour des zones de faible dimension.

Ne disposant pas de données spécifiques sur toutes les villes de la sous-région (population et consommation), nous n'avons fait qu'indiquer celles-ci sous la forme de points. Selon leur degré d'enclavement, ces villes représentent un lieu de concentration de la demande en produits majoritaires dans la région et en produits importés comme le riz et le blé.

La représentation cartographique des régimes alimentaires de base dans le sous espace ouest fait tout d'abord apparaître une hétérogénéité des régimes selon les régions. Ceci tient à l'hétérogénéité des productions au sein du sous-espace mais aussi aux conditions de distribution spatiale des importations.

La consommation du riz est significative de ces disparités. Le bassin arachidier du Sénégal, doté depuis plusieurs décennies d'infrastructures routières focalisées sur Dakar pour l'écoulement de l'arachide, a ainsi connu avant les autres régions une pénétration du riz. D'une manière générale, les grandes villes du sous espace présentent un niveau de consommation de riz sensiblement supérieur à celui des zones rurales, exception faite des régions productrices de riz (où la consommation peut atteindre 180 kg par habitant et par an). Le tableau ci-dessous indique les ordres de grandeur de la consommation de riz dans quelques villes du sous espace.

TABLEAU n°1  
Ordres de grandeur de la consommation de riz  
dans quelques villes du sous-espace

VILLES	CONSOMMATION PAR HABITANT en kg/pers/an	POPULATION en 1.000 hab	CONSOMMATION TOTALE en 1.000 t
Dakar	80 à 110 (1)	1.500 en 1988	120 à 165
Bamako	90 (2)	700 en 1988	63
Bissau	110 à 150 (3)	120 en 1988	13 à 18
Conakry	105 (4)	800 en 1988	80
Nouakchott	(5)		

Sources :

Consommation/habitant :

(1) : Dakar : selon les estimations

(2) : Bamako : MONDOT-BERNARD (1980) cité par BRICAS et SAUVINET (1989)

(3) : Bissau : HUGO, LEA, RIBEIRO (1989)

(4) : Conakry : SCET-Agri (1985), cité par THENEVIN (1989)

(5) : Pour Nouakchott, aucune estimation quantitative sérieuse ne peut être faite.

Dans les zones rurales non rizicoles, le volume des achats de riz est très variable d'une région à l'autre et, au sein d'une même région, d'une exploitation à l'autre.

Dans les zones déficitaires et les années de faible production, on observe une consommation notable de riz, car c'est alors la seule céréale disponible sur les marchés. Les ménages agricoles les plus riches sont également consommateurs de riz. C'est un

produit pour lequel ils consacrent une part sensible de leur budget afin de diversifier leur alimentation. La pénétration du riz en milieu rural est confirmée par l'analyse de la répartition des ventes de brisures importées au Sénégal. La croissance du riz à Dakar apparaît en effet très ralentie depuis une dizaine d'années, alors qu'elle reste forte en zone rurale.

La consommation de blé est particulièrement importante en Mauritanie. Le blé et la farine de blé représentent plus de 40 % du disponible céréalier de ce pays, contre 11 % pour l'ensemble du sous-espace. Cette consommation est particulièrement sensible dans les zones sahariennes de population maure. La Mauritanie importe et commercialise en l'état de grandes quantités de farine de blé. De ce fait, le mil et le sorgho sous forme de couscous se trouvent concurrencés par cette céréale importée préparée sous la même forme. Cette forme de concurrence est une caractéristique spécifique de la Mauritanie et du nord Mali.

Dans les zones rurales des autres pays du sous-espace, il se produit une sensible augmentation de la consommation de pain. Celle-ci est surtout le fait des ruraux non agriculteurs, ces derniers consommant du pain de manière occasionnelle (notamment les jours de marché) <sup>1</sup>.

Si le riz a quasiment partout pris une place dans les régimes de base, ce n'est pas le cas des céréales sèches. Malgré l'ouverture des régions aux échanges, le mil, le sorgho ou le fonio restent consommés dans leurs régions de production spécifique.

Le maïs a pris une place non négligeable dans certains régimes de base quoique de façon encore localisée (Sénégal oriental et haute Casamance, Nord Guinée, Ouest et Sud Mali).

Les zones du sud de la Guinée et du Mali se caractérisent par des régimes de base mixtes céréales + tubercules (manioc, igname, patate) qu'on ne peut sans doute pas négliger dans la perspective d'une intensification des échanges à l'intérieur du sous espace.

Il est intéressant de noter enfin que le centre et le centre-ouest du Sénégal, où dominant des régimes à base de mil, sont entourés de zones où dominant d'autres céréales : le riz, le fonio et le sorgho. L'équilibrage entre zones excédentaires et zones

---

<sup>1</sup>Pour un développement de cette question, voir GENTIL (1990) et LOMBARD (1990)

déficitaires nécessiterait par conséquent des transferts sur longue distance ce qui pourrait être l'un des facteurs de la faiblesse des échanges de ce produit d'un pays à l'autre.

## II. LE COMPORTEMENT DES CONSOMMATEURS

L'évolution passée des bilans de disponibilité céréalière dans les pays du sous-espace (cf. 2.6) se caractérise par la croissance du riz et du blé importé dans la ration moyenne au détriment des mil et sorgho locaux. Cette tendance globale est mise à jour au travers de calculs statistiques sur de grands agrégats comme le pays ou la région. Ceux-ci permettent de replacer la situation actuelle dans une vision à longue durée mais masquent cependant la disparité des régimes alimentaires et sont de peu d'intérêt pour comprendre le comportement des consommateurs. Il est nécessaire de compléter l'analyse par des investigations au niveau des ménages pour tenter de saisir les facteurs qui déterminent leurs choix.

L'analyse comparée des diverses enquêtes de consommation alimentaire réalisées dans les pays du sous-espace apporte cependant encore une vision très partielle sur leur comportement. Le faible nombre de celles-ci, la difficulté d'extrapoler leurs résultats à de plus vastes sous-ensembles, les nombreux problèmes méthodologiques rencontrés pour révéler la multiplicité des facteurs déterminants, interdisent des conclusions simples et définitives. Face à la jeunesse des études sur ce thème, on est donc réduit à la plus grande prudence, ce qui nous conduit à présenter quelques conclusions sous forme d'hypothèses. Deux grandes questions méritent ici d'être posées :

- La tendance observée d'une dépendance croissante vis-à-vis des produits importés est-elle inéluctable et est-elle amenée à se poursuivre à l'avenir ?

- Dans quelle mesure les facteurs externes, politiques de prix, politiques de régulation des marchés, développement des entreprises agro-alimentaires, etc., peuvent-ils contribuer à une meilleure valorisation des ressources locales pour une plus grande maîtrise de la sécurité alimentaire ?

## 1/ Les consommateurs veulent-ils manger importé ?

S'appuyant sur les calculs statistiques de bilans de disponibilité céréalière, de nombreux observateurs ont conclu que la dépendance alimentaire résultait en grande partie d'un changement des habitudes alimentaires. Les consommateurs préféreraient le riz et le blé importé aux céréales locales pour diverses raisons : le goût, la facilité d'utilisation, le prestige, la disponibilité. Derrière ses explications se trouve en fait l'hypothèse d'une tendance au mimétisme ou à l'imitation des modèles alimentaires africains vis-à-vis de modèles occidentaux.

L'analyse des résultats d'enquêtes auprès des ménages révèle des comportements plus nuancés. Interrogés sur leurs motivations, les consommateurs expliquent en effet qu'ils cherchent davantage à diversifier leur alimentation plutôt qu'à préférer des produits étrangers. Cette stratégie a deux conséquences importantes :

La première est que les céréales locales ne sont pas rejetées par les consommateurs, même lorsque ceux-ci sont urbanisés de longue date. Mil et sorgho sont associés à des images positives de qualité nutritionnelle, de symboles de tradition et continuent de ce fait à être appréciés. Dans les zones, en particulier rurales, où ces céréales sont consommées à tous les repas, la tendance est cependant de les alterner avec des produits permettant d'autres plats : le blé sous forme de pain le matin, le riz sous diverses formes de plats non traditionnels à midi. A l'inverse, dans les zones, notamment urbaines, où le riz a acquis une place trop prépondérante dans la ration, la tendance est à l'éviter à au moins un repas. Il s'agit alors de varier avec d'autres plats, y compris, mais pas seulement à base de céréales locales (ragoûts, grillades, fritures, etc.).

La seconde conséquence est que le choix de la base alimentaire ne s'effectue plus uniquement en terme de céréales. Les régions de savane et de forêt comme en Guinée, ont un régime où alternent céréales et racines ou tubercules (manioc, igname, patates douces). Ces derniers produits se retrouvent dans le sud du Sahel, au sud du Mali notamment, où ils constituent un moyen de diversifier les repas.

En complément des produits de base, l'huile, la viande et le poisson voient leur part s'accroître dans la consommation, en particulier en ville. A Dakar où à Bamako par exemple, certains plats du soir sont préparés à partir de grillades de viande accompagnés de légumes.

Cette tendance constitue un enjeu important pour l'avenir des échanges entre les pays du sous-espace. On pourrait ainsi d'ores et déjà réfléchir aux débouchés de l'huile d'arachide sénégalaise, du bétail malien ou mauritanien vers la Guinée ou la Guinée-Bissau; dans l'autre sens, aux débouchés des racines et tubercules, de l'huile de palme de ces pays du sud vers les pays du nord.

Si la diversification apparaît comme une stratégie des consommateurs, faut-il encore que ceux-ci aient les moyens de la réaliser. Les facteurs de prix et de disponibilité des produits jouent un rôle déterminants dans le comportement réel des ménages. Jusqu'à présent, ces facteurs sont restés relativement défavorables aux produits locaux. Le riz et le blé sont largement disponibles sur les marchés depuis plusieurs décennies alors que l'offre en mil, sorgho, fonio et maïs demeure fluctuante, tant en quantité, qualité que prix. Il n'est guère étonnant dans ce contexte que les consommateurs aient été fidélisés aux produits importés.

A moins d'une volonté politique traduite en actes pour relancer les produits locaux, on doit s'attendre à ce que la part des riz et blé continue d'augmenter dans la consommation en particulier en milieu rural. Dans les villes, et là où les produits importés sont devenus largement majoritaires dans la ration, une reconquête des marchés pour les produits locaux apparaît possible. Elle suppose cependant diverses mesures incitatives à différents niveaux.

## 2/ Quelles actions pour mieux valoriser les produits locaux ?

Le prix des produits constitue pour de nombreux observateurs le facteur déterminant du choix des consommateurs. Dans plusieurs pays, le prix de vente des produits importés est inférieur à celui des produits locaux supposés concurrents. Ceci expliquerait, pour l'essentiel, la préférence des ménages pour le riz.

Plusieurs enquêtes menées auprès des ménages montrent cependant les limites d'un tel raisonnement :

Il faut tout d'abord rappeler que la ménagère choisie ses denrées alimentaires en fonction du plat qu'elle compte préparer. En règle générale, dans les pays du sous-espace, la base céréalière ne représente guère plus de la moitié du coût de revient du plat. En ville, ce rapport est plutôt voisin de 30 à 40 %. Comme le disent elles-mêmes les ménagères, "*dans un plat, c'est la sauce qui coûte cher*". De ce fait, s'il y a comparaison à faire entre

céréales locales et céréales importées, c'est au niveau du coût de revient du plat qu'il convient de raisonner. Ainsi, on constate que des plats à base de riz peuvent revenir plus cher que des plats à base mil, même si cette dernière céréale est plus coûteuse que le riz. La concurrence entre plats dépend du repas considéré et des disponibilités monétaires du ménage.

D'autre part, on ne peut aborder le problème du facteur prix sans mettre en parallèle la question des modalités d'acquisition des produits. Dans de nombreux cas, ces modalités sont différentes selon les céréales : certaines sont achetées à crédit, en demi-gros sur un budget directement géré par le chef de ménage : c'est souvent le cas du riz; d'autres sont acquises au comptant, au détail, sur un budget fractionné géré par la ménagère : c'est le cas du mil.

La seule comparaison des prix des céréales ne suffit donc pas à expliquer le choix des consommateurs. Selon leur niveau et la régularité de leur revenu, selon leur degré de diversification des plats au cours de la journée ou de la semaine alimentaire, selon le coût des ingrédients de sauce, selon le coût d'opportunité du travail domestique de la ménagère et de ses aides, ce facteur prix joue différemment.

Avec le peu d'études disponibles prenant en compte l'ensemble de ces facteurs, on est réduit à faire des hypothèses sur l'impact des prix sur la consommation :

Pour les ménages pauvres, à revenus fractionnés, et pour les ménages consommant essentiellement des céréales sèches, le maintien d'un prix du riz à un niveau équivalent de celui des mil, sorgho, maïs ou fonio transformés, conduirait à un accroissement de la consommation de riz. Même avec un différentiel de prix légèrement favorable aux céréales locales, on observerait cet accroissement. Les ménagères peuvent en effet compenser le surcoût du riz en réduisant le coût de la sauce. Un renversement de cette tendance ne pourrait être obtenu qu'avec, notamment, la création d'un fort différentiel de prix que plusieurs observateurs estiment de l'ordre de 100 % (riz deux fois plus cher que mil, sorgho, maïs), comme c'est le cas actuellement au Mali.

Pour les ménages plus aisés, et pour ceux qui sont arrivés à un niveau de saturation de leur consommation de riz, les céréales locales pourraient être davantage utilisées. On pense ainsi qu'à Dakar, la baisse du prix du riz de 160 à 130 FCFA/kg a pu avoir un impact positif sur la consommation de mil pour certaines catégories de ménages. Cette baisse créant une augmentation du pouvoir d'achat, les consommateurs ont pu acquérir de quoi diversifier leur alimentation, c'est-à-dire, notamment acheter du mil. Cela dit, ces

ménages ne représentent sans doute qu'une partie limitée de la demande. Ils constituent aujourd'hui le principal marché pour des opérations de relance de l'offre en céréales sèches transformées (cas du Sénégal). Mais ces opérations ne peuvent avoir qu'un impact limité pour renverser la tendance. Tout au plus peuvent-elles contribuer à réguler l'offre, changer l'image des produits locaux et initier un effet d'entraînement des ménages aisés vers les ménages pauvres.

Finalement, on peut retenir deux conclusions sur cette question du facteur prix :

- d'une part, celui-ci joue différemment et parfois de façon contradictoire selon les catégories de ménages;

- d'autre part, pour qu'un différentiel de prix ait un impact sensible sur la consommation des céréales locales, celui-ci doit être très élevé. Ce différentiel apparaît nécessaire pour protéger les mil, sorgho et maïs locaux de la pénétration du riz mais reste insuffisant pour en accroître la demande.

### 3/ La régulation de l'offre en produits locaux.

Un second aspect du facteur prix mérite d'être davantage pris en considération : celui de la régulation de l'offre. La pénétration du riz et du blé dans les régimes alimentaires ouest-africains a incontestablement bénéficiée de la stabilité de leur disponibilité sur la marché, tant en quantité, qualité que prix. Les efforts déployés par les Etats pour assurer un ravitaillement régulier de ces denrées sont sans commune mesure avec ceux consacrés à la régulation du marché des céréales locales. Ces dernières sont vendues à des prix très variables selon les saisons, à des qualités souvent très hétérogènes et en des quantités étroitement dépendantes du niveau de production dans chaque pays, c'est à dire fort variable.

Dans ce contexte, les consommateurs ont été fidélisés aux riz et blé importés. Dans les grandes villes sahéliennes, le riz est ainsi passé au rang de produit de "ration". Il est souvent acheté à crédit chaque mois ou quinzaine sur le budget salarial. Le mil ou le sorgho tendent à être relégués au rang de céréales plus occasionnelles. Ils sont achetés sur la "dépense", c'est-à-dire au quotidien, selon les disponibilités monétaires du ménage après les achats de la ration.

En milieu rural, pendant la période de soudure, les achats de céréales apparaissent positivement corrélés à un déficit céréalier des ménages de producteurs. Dans ce cas, le riz est généralement la seule céréale disponible. C'est du moins la seule céréale facile à préparer pendant cette période de travaux agricoles. Durant celle-ci, la disponibilité du temps de travail domestique des femmes devient en effet un facteur essentiel du choix des denrées.

Pour les industries alimentaires, les aléas de l'offre en céréales locales rendent relativement risqués des investissements dans le secteur de leur transformation. La plupart des entreprises qui s'y sont essayé rencontrent de grosses difficultés d'approvisionnement en matière première.

De ce fait, il semble difficile pour les produits locaux transformés de reconquérir des marchés fidélisés aux riz et blé, sans pouvoir garantir une régularité de l'offre sur longue période. Un effort est à faire dans ce domaine tant dans la continuité des actions de lancement de nouveaux produits que dans la recherche de relations contractuelles avec les commerçants et les producteurs. S'assurer d'un approvisionnement régulier suppose aussi de pouvoir recourir à l'offre des pays de la sous-région.

### 3/ Valoriser les céréales locales pour mieux répondre aux évolutions de la demande.

Malgré plusieurs décennies de retard dans la recherche technologique agro-alimentaire sur les produits vivriers locaux, on est aujourd'hui sur le point de disposer de procédés et d'équipements performants pour transformer les céréales locales. Diverses opérations expérimentales de mécanisation post-récolte et de lancement de nouveaux produits ont été initiées ces dernières années dans les pays du sous-espace. Les succès et difficultés rencontrés permettent de préciser la nature de certains facteurs déterminants du comportement des consommateurs.

Dans la majeure partie des zones rurales, les céréales sont encore transformées manuellement au mortier et pilon. La durée, et surtout la pénibilité de ce travail, constituent un important goulot d'étranglement pour les femmes. Deux types de solutions peuvent être apportées pour alléger cette tâche : la mise sur le marché de produits transformés (farines, semoules, couscous) et la diffusion d'équipements mécanisés travaillant comme prestataires de service.

De fait, c'est cette dernière solution qui a été adoptée de façon spontanée dans la plupart des gros villages et des centres urbains en Afrique. On assiste ainsi depuis une vingtaine d'années à la multiplication d'ateliers artisanaux de décorticage et/ou de mouture gérés par des opérateurs privés ou des groupements villageois. Ces unités travaillent exclusivement à façon, soit pour les ménagères, soit pour des commerçants ou des préparatrices artisanales. La spécificité du fonctionnement de ces petites entreprises endogènes mérite une attention particulière.

La plupart des opérateurs interrogés expliquent ce mode de fonctionnement par diverses raisons :

Tout d'abord, le partage des risques liés à la production de céréales transformées : les meuniers considèrent que le travail des grains et la commercialisation (approvisionnement et distribution) sont deux activités spécifiques. Elles supposent des compétences et des réseaux de relations différents, qui ne peuvent être facilement confondus.

Le travail à façon permet d'autre part de réduire le coût de revient des céréales transformées. Du point de vue des dépenses monétaires, l'approvisionnement en grains, le stockage, l'emballage et la distribution sont quasi nuls puisqu'ils sont pris en charge par la ménagère elle-même. Comparée à une farine ensachée et vendue par un réseau de distribution, la farine obtenue par un passage au moulin de quartier revient moins chère. Même pour des unités industrielles, les économies d'échelle réalisées sur la transformation ne compensent pas les coûts d'approvisionnement, de stockage et de distribution incontournables pour ces unités centralisées.

Enfin, le travail domestique des femmes est encore socialement valorisé. En utilisant les services du meunier de quartier, la ménagère conserve la maîtrise de son savoir-faire et le contrôle de la matière qu'elle cuisine.

Cela signifie-t-il qu'il n'y a pas de marché pour des farines ou semoules de céréales locales distribuées au même titre que le riz ou le blé ?

Rappelons tout d'abord que l'offre en céréales locales prêtes à cuisiner existe dans les villes africaines. Elle est le fait d'une multitude d'artisanes qui préparent et vendent divers aliments tels que semoules, farines, couscous, beignets, riz étuvé, fonio décortiqué et lavé, etc. Mais leur production s'adresse bien souvent à une clientèle particulière : personnes vivant en ville en dehors de structures familiales, ménages restreints où la

femme exerce une activité hors du domicile, etc. Pour la plupart des autres ménages, ces produits restent trop coûteux et ne sont éventuellement utilisés qu'à l'occasion de repas de fêtes traditionnels.

Quelques opérations industrielles ou semi-industrielles lancées ces dernières années montrent qu'il existe quant même un marché qui dépasse cette clientèle particulière. Les premiers résultats de ces opérations sont encore modestes et n'ont pour l'heure qu'un impact marginal sur la demande globale des pays. Divers types de problèmes ont en effet été rencontrés :

La difficulté d'approvisionnement en matière première des unités : les aléas de l'offre en grains bruts rendent théoriquement nécessaires des achats groupés en période de récolte ce qui induit une gestion de stocks importants, répercutée sur le coût final des produits. En l'absence de normes de qualité reconnues et appliquées par l'ensemble des opérateurs de la filière au niveau régional, le recours à des importations de pays voisins s'avère risqué.

Le prix de vente des produits transformés reste, dans certains pays équivalent ou légèrement plus élevé que celui du riz. Il serait théoriquement possible d'abaisser légèrement ces prix en favorisant des relations plus directes entre producteurs et transformateurs et en réduisant les coûts énergétiques et les coûts d'amortissement (bénéfice du hors taxe pour ces unités). Néanmoins, ces efforts ne permettraient pas d'obtenir un différentiel de prix suffisant entre céréales locales et riz pour engager une substitution massive (exception faite au Mali où ce différentiel est déjà important).

Plusieurs opérations ont lancé des nouveaux produits sur le marché sans s'interroger au préalable sur les conditions de la demande. Certains produits s'avèrent mal positionnés, tant du point de vue de leur présentation que de l'image qui leur est associée. On a en effet un peu vite supposé qu'il suffisait de mettre sur le marché de la farine et de la semoule stabilisée et ensachée pour que les produits se vendent. Dans la plupart des cas, leur définition, leur présentation et leur image, le choix des clientèles cibles et des réseaux de distribution ont été faits de façon empirique à partir d'une connaissance vague des circuits et du marché. Ce n'est pas parce qu'il s'agit de produits locaux et parce qu'on a résolu les problèmes de transformation, que l'on peut se passer d'une véritable approche marketing de leur promotion. Elle suppose, l'étude systématique et sérieuse du marché, le test du produit, la définition d'une stratégie de distribution, de publicité et de promotion. Concrètement cela signifie l'inscription aux budgets des projets de lignes conséquentes consacrées aux actions de marketing; cela signifie la mobilisation de compétences, locales

si possible, dans ces domaines. Sans doute y a-t'il à ce niveau des économies d'échelles à réaliser en assurant une meilleure coordination des efforts, voire la réalisation de travaux d'intérêt commun pour différents projets.

Parallèlement à une meilleure prise en compte du marché dans les projets, il importe de dépasser la vision à court terme d'une promotion des produits locaux comme moyen de lutter contre les importations. L'intégration de ces actions dans une véritable stratégie suppose une prise en compte de l'évolution à moyen et long terme des styles alimentaires. La tendance est à la diversification et c'est dans ce sens que doivent être orientées les actions. Les consommateurs, notamment urbains ne veulent pas manger des substituts de produits importés mais veulent manger plus varié. Il reste un effort à fournir pour innover tant sur les produits que sur les plats qui peuvent leur être associés. Il reste à imaginer d'autres formes de distribution (par exemple par le biais de la restauration), d'autres images que celles trop timides actuellement proposées.

Cette vision à plus long terme signifie également la nécessité de dépasser l'approche strictement céréalière de la question de la sécurité alimentaire dans le sous-espace ouest africain. La réflexion sur l'intégration régionale suppose une prise en compte des diverses complémentarités entre pays, élargies aux produits non céréalières.

Mais cette réflexion ne peut se mener sans un approfondissement des connaissances sur le marché et sur le comportement des consommateurs. La complexité du phénomène de la consommation alimentaire rend nécessaire de nouvelles méthodes d'analyse qui prennent en compte l'ensemble des facteurs économiques, techniques, sociaux et culturels déterminant ce comportement.